Elections Législatives du 23 Novembre 1958

2e Circonscription du Finistère

Yves JAOUEN, Sénateur - Maire de Brest, aux

Electrices, Electeurs du Grand Brest,

des Communes de Gouesnou, Guilers et Bohars

Je réponds « Présent » aux appels qui m'ont été adressés tendant à me présenter à vous pour le siège de Député de Brest à l'Assemblée Nationale. La confiance qu'une partie importante de la population me témoigne depuis plusieurs années n'est pas étrangère à ma décision. Voilà 14 années que j'assume, en votre nom, certaines responsabilités. La tâche n'a pas manqué de difficultés : le relèvement des ruines de la guerre comme la situation économique de la région brestoise exigeaient une présence assidue, parmi vous ici, ou auprès des Ministères à Paris.

Le mandat de Sénateur du Finistère, doublant celui de Maire et de Conseiller Général, mis à votre service a permis de semer dans le domaine des activités économiques, administratives, culturelles et sociales. La moisson surgira au cours des toutes prochaines années. Vous savez que les intérêts généraux de notre circonscription peuvent être défendus avec plus d'efficacité encore, grâce au mandat de Député qui remplacerait celui de Sénateur.

J'ai le droit de vous demander de me juger sur mes actes.

1o **Sur le plan national.** — Comme sénateur, j'ai pu souligner les lacunes de la Constitution de 1946. Mes diverses déclarations à la Tribune du Conseil de la République sont confirmées par le *Journal Officiel* (27 mai 1957 et 14 janvier 1958 notamment). Aussi ai-je voté POUR l'avènement au pouvoir, dans la légalité, du Général de GAULLE ; aussi ai-je, en toute logique, voté OUI au référendum dont le résultat massif du Peuple Français constitue une manifestation de foi dans l'avenir. Si vous me faites confiance, je m'appliquerai à soutenir loyalement l'action du Général de GAULLE, à défendre l'union des tendances nationales qui s'est réalisée dans son gouvernement pour entreprendre les réformes souhaitables, rétablir la paix française en Algérie, construire la Communauté franco-africaine, édifier une Europe unie.

Au régime d'instabilité et de faiblesse doit succéder un Gouvernement durable et fort. La nouvelle Constitution ouvre la voie à une politique de progrès en faveur de la population entière : agriculteurs, professions libérales, commerçants, industriels et artisans, ouvriers et marins, pensionnés et retraités.

Ainsi, je reste fidèle, par amour de la justice sociale, à la doctrine du Mouvement Républicain Populaire qui se confond avec celle de la Démocratie Chrétienne. Contrairement aux dires de certains concurrents à cette élection le groupe des députés M.R.P, à la dernière Assemblée Nationale — n'en étant pas, je le dis en toute liberté — n'a jamais renversé un Gouvernement qu'il avait contribué à investir. Les responsables des crises ministérielles se trouvent ailleurs, dans l'intransigeance partisane de groupes qui se disent nationaux et chez les extrémistes de gauche et de droite.

2e **Sur le plan local.** — C'est le sens de l'humain qui a toujours guidé mon action ; je crois l'avoir exercée avec conscience en m'efforçant d'écarter le parti-pris qui fait obstacle à toute marche en avant. Depuis ma première élection qui remonte à 1929, des milliers de braves gens se sont adressés aux permanences que j'ai régulièrement tenues, sans défaillance, dans les Mairies ou au local du M. R. P. Un pacte d'amitié et de reconnaissance s'est établi entre nous à la suite de services que j'ai pu rendre ainsi. Fidèle à cet engagement, je continuerai à assurer ces « rencontres » afin de tenter d'aider celles et ceux qui sont dans des difficultés, sans distinction d'opinion politique ou religieuse. Je suis décidé à poursuivre l'œuvre, la grande œuvre inachevée du Droit à la Vie et au Travail des gens de « chez nous » sur leur sol natal.

Œuvre inachevée, dis-je, mais déja marquée de **réalisations concrètes** à la suite de démarches à Paris, précédées ou suivies selon le cas, par mes interventions à la tribune du Conseil de la République, démarches auxquelles les Autorités administratives, Consulaires, Professionnelles et Syndicales se sont toujours montrées attentives.

Voici un résumé très court des réalisations principales auxquelles j'ai activement participé, et, pour beaucoup d'entr'elles après en avoir pris l'initiative.

Défense Nationale. — Crédits pour des Constructions Navales, aéro-navales, militaires et marchandes. Réintégration dans **notre** port des activités suivantes convoitées par d'autres Villes : l'Ecole annexe de Médecine et de Pharmacie Navales ; l'Ecole des Mousses, le 2e Régiment d'Infanterie de Marine, la Musique des Equipages de la Flotte. - Création d'une Division Navale Légère. - Maintien de l'Ecole Navale sur les rives de notre rade. - Défense de la stabilité dans l'emploi des personnels de l'Arsenal de Brest.

Port de Commerce. — Crédits pour la reconstruction des quais (1 milliard dépensé à ce jour). - Création d'un Poste

de Dégazage des navires pétroliers, d'une Société pour réception d'importants tonnages de minerais et leur répartition dans les ports voisins. - Inscription au Plan d'Equipement d'un 2e Engin de Carénage. - Projet d'une station de Quarantaine du bétail français destiné à l'exportation, toutes opérations qui doivent permettre de lutter victorieusement avec les ports étrangers.

Activités Industrielles. - Tout être humain acquiert le droit de vivre par le travail dans la dignité. Aussi doit-on se vouer à la recherche de l'expansion économique de notre région : c'est pourquoi j'ai cru devoir être à la pointe de la création d'une zone industrielle de 28 hectares dont 1959 et 1960 verront la réalisation (le projet modifié au Plan de reconstruction et d'Aménagement est approuvé par le Ministère : J. O. 1-10-58). - Mise en service prochaine des abattoirs industriels du Moulin-Blanc.

Logement. — C'est un souci grave pour de nombreux foyers. Il faut aider les mal-logés des baraques et d'ailleurs. Les deux régimes : locatif et accession à la propriété familiale sont nécessaires. J'agis dans ce but depuis 25 ans. En dehors de l'aide départementale et municipale apportée aux bâtisseurs Castors et individuels, mentionnons que depuis 1953 à Brest, 1795 logements H.L.M. ont été livrés, 814 sont en cours de construction, 115 sont en projet. L'aide aux mal-logés constitue un bon moyen pour eux de pas désespérer de l'espérance.

Enseignement. — L'enfant doit être sacré pour tous. Il est l'espoir d'un avenir plus clair et d'une humanité meilleure. La liberté effective de donner et de recevoir un enseignement ne portant pas atteinte à la personne humaine, ni au régime républicain est due aux familles. C'est pourquoi, avec la majorité actuelle du Conseil Municipal, je m'attache à promouvoir la justice scolaire et la construction d'établissements nouveaux. Les propositions d'ouverture d'une Cité Universitaire offertes par la Ville au Ministère de l'Education Nationale sont, en principe, acceptées. Sa **création figure au Plan Quinquennal.** Ainsi, avec l'Enseignement Primaire, Technique, Secondaire et les Centres d'apprentissage, le cycle de la formation, **à Brest,** des jeunes, sera complet. Ajoutons le Centre Médico-Scolaire ouvert à tous les élèves des écoles publiques et privées.

Urbanisme. — Notre Ville est souvent citée en exemple. Il est juste de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à cette belle réputation. Il reste encore à faire. A la reconstruction de l'Hôtel de Ville doivent succéder : l'équipement sportif digne de notre agglomération, la Cité Administrative et l'Entrepôt des Tabacs dont les marchés sont en cours, la Caserne des Sapeurs-Pompiers, le Centre d'Apprentissage, le Musée, la Piscine, la construction d'égoûts, la rénovation de l'éclairage public et du Service des Eaux, l'aménagement de jardins publics.

Commerce et Artisanat. — Conseiller juridique et fiscal pendant 13 ans du Groupement Départemental du Petit et Moyen Commerce, je connais les mérites et les risques de ces professionnels et de leurs personnels. Ces activités sont indispensables, aussi m'élèverai-je contre toute socialisation de l'entreprise privée ou tout dirigisme étroit. La simplification et la réforme de la fiscalité s'imposent en vue d'une meilleure répartition de l'impôt.

Je continuerai à susciter et encourager la venue dans notre ville de Congrès, d'Escadres des Marines française et étrangères, ainsi que de toutes autres activités profitables à l'industrie hôtelière et au commerce en général.

Anciens combattants et victimes de guerre. — Pour avoir contribué à préserver le destin de notre pays ils ont droit à la reconnaissance de toutes les personnes éprises de liberté. Les années qui passent ne doivent pas émousser ce sentiment. Une dette demeure à leur égard.

Les Jeunes.— Il appartient aux responsables du moment de préparer l'échéance de la jeunesse masculine et féminine. On ne peut manquer de volonté pour faciliter à ces jeunes l'entrée dans la vie active quand on songe, avec les parents, aux difficultés pour trouver un travail valable correspondant à la formation reçue. L'orientation professionnelle est à développer. La décentralisation administrative, culturelle, économique, à laquelle nous nous sommes attachés - et qui commence à porter ses fruits - favorisera les débouchés.

Famille. — A l'augmentation des prix de la vie qui, automatiquement, fournit une plus-value de recettes aux Caisses doit correspondre une majoration des allocations aux familles. L'équité veut l'égalité des différents régimes de prestations familiales et de sécurité sociale pour les foyers de la campagne comme de la ville.

Electrices, Electeurs, voilà le programme d'action pour le droit à la vie pacifique de notre population que je soumets à votre appréciation.

Tout ce programme a pu être accompli avec le souci constant d'épargner, au maximum, le contribuable. Un fait significatif : Brest, malgré l'immense effort de reconstruction, est la moins imposée des grandes villes de France.

Choisir un représentant est pour vous un problème de conscience. A VOUS DE JUGER.

En période électorale, des adversaires prennent des libertés avec la vérité. Attention ! Ne vous laissez pas tromper.

Mais de toute façon, VOTER est un DROIT, VOTER est un DEVOIR : USEZ DU DROIT EN ACCOMPLISSANT VOTRE DEVOIR, **dès le 1er tour, Dimanche 23 Novembre.**

P. S. — Ce que j'ai écrit dans cette circulaire est l'expression pure de la vérité. Je mets au défi quiconque d'y apporter la moindre preuve du contraire.

Pour le bien commun !
Pour la résurrection totale de Brest !
Vive la République !
Vive la France !

Yves JAOUEN

Candidat d'Action Sociale et Familiale
présenté par le **M. R. P.**
Sénateur - Maire de Brest
Conseiller Général

Vu : Le Candidat.

Imp L. LE GRAND, route de Quimper - Brest